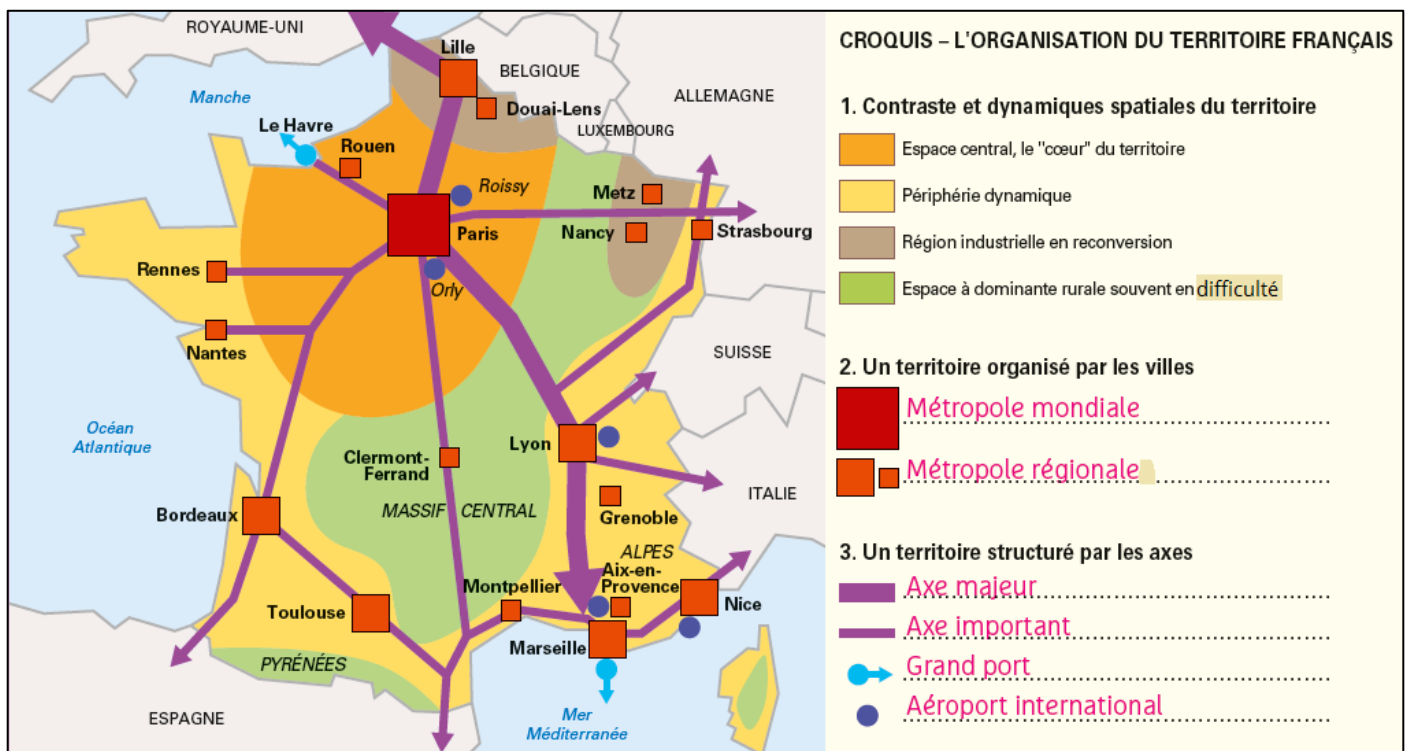
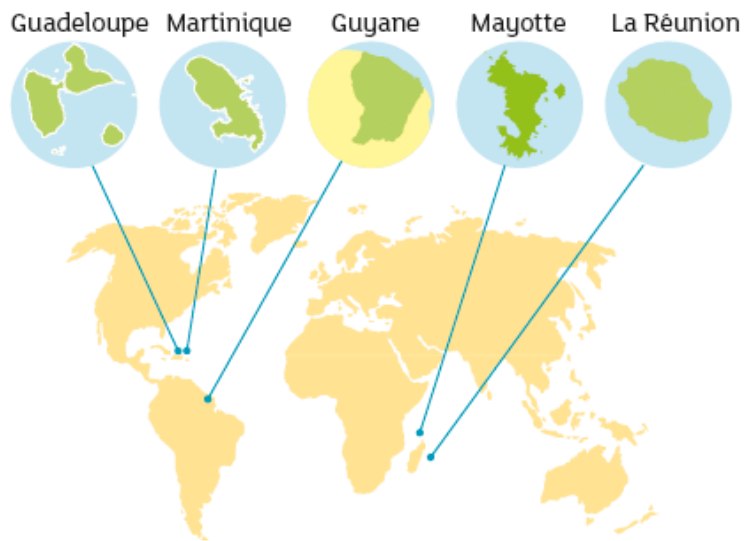


Aménager le territoire pour répondre aux inégalités

Documents pour comprendre

Les 13 régions métropolitaines et les 5 régions d'Outre-mer



Je retiens :

En France, il existe de nombreuses **inégalités** entre les territoires. **Paris et sa région Île-de-France, les métropoles ainsi que les régions littorales et frontalières** concentrent les activités et sont **attractives**, alors que **les régions rurales et isolées** sont **en difficulté**, tout comme les **territoires d'outre-mer éloignés et certains quartiers urbains**.

L'aménagement du territoire a pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires en développant certaines activités, tout en luttant contre les inégalités et en permettant un accès à tous aux services publics. Mais la politique d'aménagement doit aussi veiller à la protection de l'environnement.

Les acteurs de l'aménagement sont nombreux : l'État et les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions) décident des choix d'aménagement et participent à leur réalisation. **L'Union européenne** joue un rôle important en finançant de nombreux projets. Des acteurs privés sont aussi impliqués, ce sont **des entreprises** qui réalisent ces aménagements. Quant aux citoyens, ils peuvent participer en exprimant leur avis.